



Marchés publics attribués

Données publiques — relevé de faits, sans appréciation

Édité le 01/09/2026
à 10h20 (heure de Paris)

COMMUNE EXEMPLE

SIREN 000 000 000 — acheteur public — 1 famille de travaux — période du 01/09/2025 au 01/09/2026

SYNTHÈSE SUR DOUZE MOIS

Marchés notifiés	7
Dont marchés fermes	3
Montant cumulé (marchés fermes)	511 502 €
Accords-cadres	4
Montant maximum des accords-cadres	10 119 620 €
Acheteurs distincts	1

Un accord-cadre porte un montant maximum, et non un montant dépensé. Il est tenu à l'écart du cumul : l'additionner à des marchés fermes surévaluerait le total.

8 publication(s) en double écartée(s) : un même marché publié par deux profils d'acheteur n'est compté qu'une fois.

MARCHÉS ATTRIBUÉS

Travaux d'infrastructure sur voirie pour la mise en accessibilité PMR des arrêts de bus et l'amélioration de la fluidité du trafic - Travaux d'infrastructure sur voirie pour mise en accessibilité PMR des arrêts de bus et amélioration de la

ENTREPRISE A — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 30/10/2025 — publié le 02/11/2025 — Appel d'offres ouvert — offres reçues : 5

4 059 810 € (accord-cadre, montant maximum)

Travaux d'infrastructure sur voirie pour la mise en accessibilité PMR des arrêts de bus et l'amélioration de la fluidité du trafic - Travaux d'infrastructure sur voirie pour mise en accessibilité PMR des arrêts de bus et amélioration de la

ENTREPRISE B — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 17/10/2025 — publié le 02/11/2025 — Appel d'offres ouvert — offres reçues : 5

4 059 810 € (accord-cadre, montant maximum)

Travaux de retrait de mobilier électriquement raccordé et obsolète de l'espace public viaire de la commune - Travaux de retrait de mobilier électriquement raccordé et obsolète de l'espace public viaire sur le secteur centre,

ENTREPRISE C — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 02/02/2026 — publié le 15/03/2026 — Procédure adaptée — offres reçues : 2

1 000 000 € (accord-cadre, montant maximum)

Travaux de retrait de mobilier électriquement raccordé et obsolète de l'espace public viaire de la commune - Travaux de retrait de mobilier électriquement raccordé et obsolète de l'espace public viaire sur les secteurs sud

ENTREPRISE D — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 02/02/2026 — publié le 15/03/2026 — Procédure adaptée — offres reçues : 2

1 000 000 € (accord-cadre, montant maximum)

GO : Travaux de rénovation des sanitaires TF – les travaux sur les sanitaires du rez-de-chaussée de l'école élémentaire située rue de l'École et TO 1 - les travaux dans les étages de l'école élémentaire située rue de

ENTREPRISE E — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 20/05/2026 — publié le 07/08/2026 — Appel d'offres ouvert — offres reçues : 6

227 202 €

Création d'une rampe extérieure le long du mur gouttereau sud-ouest de la nef (emprise sur la courette basse, derrière la clôture existante) pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux comprennent

ENTREPRISE F — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 01/06/2026 — publié le 07/08/2026 — Procédure adaptée — offres reçues : 7

201 983 €



Marchés publics attribués

Données publiques — relevé de faits, sans appréciation

Édité le 01/09/2026
à 10h20 (heure de Paris)

Création d'une rampe extérieure le long du mur gouttereau sud-ouest de la nef (emprise sur la courette basse, derrière la clôture existante) pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux comprennent

ENTREPRISE G — acheteur : COMMUNE EXEMPLE — dept. 75 — Infrastructures routières

Notifié le 01/06/2026 — publié le 07/08/2026 — Procédure adaptée — offres reçues : 12

82 318 €

CE QUE CE DOCUMENT NE PROUVE PAS

- Les marchés inférieurs à 40 000 € HT ne sont pas soumis à publication : ils n'apparaissent pas ici.
- Un acheteur qui n'a pas respecté son obligation de publication reste invisible. L'absence de marché ne prouve pas l'absence d'activité.
- Le montant affiché est celui de la notification. Les avenants ultérieurs ne sont pas toujours publiés.
- Chaque lot d'une opération est un marché distinct : une même opération peut apparaître sur plusieurs lignes.
- La sous-traitance n'est pas reflétée : l'entreprise titulaire n'a pas nécessairement exécuté elle-même les travaux.